53e ANNEE. — N° 59 MERCREDI 28 MAI 1913.

5c. Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Formation Professionnelle de la Jeunesse

Attachons-nous bien, nous, républicains, une importance suffisante au problème de l'éducation envisagée sous tous ses aspects ? Il n'en est pas de plus vaste, de plus complexe et qui intéresse à un plus haut degré l'avenir d'une nation. Leibniz, sans doute, affichait quelque présomption lorsqu'il affirmait qu'il se chargeait de refaire le monde si on lui confiait l'éducation de deux générations ; et, pourtant, qui oserait nier l'influence sur les destinées d'un pays de l'enseignement donné à la jeunesse ? Elle se manifeste d'une façon saisissante dans les différences si tranchées qui séparent les jeunes gens élevés dans des établissements de l'Etat et ceux qui sortent des écoles privées, les opinions politiques des uns s'opposant presque toujours à celles des autres. Elle apparaît encore dans les tendances particulières de chaque peuple porté, suivant la nature de l'instruction qui a ses préférences, vers les professions libérales ou le commerce, vers les aventures ou la vie sédentaire. Elle s'exerce également sur la formation des intelligences, qui sont plus ou moins actives, des caractères, qui se révèlent plus ou moins énergiques, suivant les méthodes d'enseignement employées. Enfin, de fortes leçons d'une saine morale ne préparent-elles pas chez l'enfant les vertus solides de l'homme ? Aucun de ces points de vue n'est négligeable, et l'opposition l'a compris qui, en s'efforçant de discréditer l'école publique, cherche à ramener dans les établissements qu'elle possède déjà le plus grand nombre possible d'enfants et aussi à créer de nouvelles branches d'éducation. Sans aller jusqu'à prétendre que nous restons indifférents devant ce spectacle, il est certain que notre effort est loin d'être, en sens inverse, aussi vigoureux. Nous croyons avoir fait assez lorsque nous avons proposé, sinon voté, des textes destinés à assurer la fréquentation scolaire ou des mesures de défense de l'école laïque, et nous nous reposons sur l'administration du soin de les appliquer. L'enseignement primaire est l'objet presque unique de notre sollicitude et, dès l'instant que l'enfant en a acquis les notions essentielles, il nous semble volontiers que nous avons rempli notre devoir vis-à-vis de lui, que, tout au moins, le complément de son instruction ne présente plus la même importance. Or, si nous avons raison de fortifier l'enseignement primaire, de le développer, de perfectionner les programmes, il ne devrait pas nous échapper qu'entre l'âge de douze ans, qui marque la fin des études primaires, et l'âge adulte, l'enfant a besoin autant sinon plus qu'avant de conseils et de direction ; c'est pour lui une période décisive, celle où se détermine sa vocation, où il fait choix d'une profession. C'est aussi celle où se fixent les idées, où le cerveau prendra et gardera l'empreinte de l'éducateur. Il est indiscutable, enfin, que c'est l'heure la plus propice pour s'attacher définitivement la jeunesse, en lui fournissant les moyens de trouver le métier qui lui permettra de vivre, peut-être de s'enrichir. Sa reconnaissance et son dévouement iront à ceux qui l'auront, alors, aidée et soutenue, et c'est pourquoi il ne faudrait pas s'étonner si d'autres partis que le nôtre, accomplissant l'œuvre qui nous incombe, en tiraient indirectement profit pour le succès de leur politique.

Ouvrons donc les yeux. Les catholiques ne restent pas inactifs; une assemblée générale de l'œuvre des cercles d'ouvriers vient de se réunir à Paris sous la présidence du comte de Mun et elle a mis à son ordre du jour toute la question de l'enseignement professionnel, la crise de l'apprentissage, ses causes et ses remèdes, le préappentissage, les cours complémentaires, l'apprentissage féminin. Le but de l'œuvre est de former des groupements professionnels et de provoquer la création d'institutions corporatives ; il est, à coup sûr, aussi légitime que celui que les républicains poursuivraient concurremment et il faut souligner cette affirmation des organisateurs, qu'ils entendaient donner aux travaux de l'assemblée une direction essentiellement pratique.

En face de ces tentatives, allons-nous rester inactifs, radicaux, radicaux-socialistes, républicains démocrates, et ne répondrons-nous pas à cet effort par un effort parallèle ?

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de multiplier les propositions de loi et, après les avoir déposées, d'attendre patiemment la sanction législative. Tout le monde sait qu'un projet sur l'enseignement technique a été depuis longtemps élaboré par la commission compétente de la Chambre des députés et qu'il contient, relativement à l'organisation de cet enseignement et à celle de l'apprentissage, les dispositions les plus utiles et les plus complètes. Mais quelles que soient les objurgations adressées au législateur, des années peuvent encore s'écouler avant que le projet ne vienne en discussion, et si la jeunesse n'attend que des seuls pouvoirs publics l'appui et l'encouragement qui lui sont nécessaires, son attente sera probablement de longue durée. Qu'arrivera-t-il? Elle se tournera vers des œuvres semblables à celle des Cercles catholiques d'ouvriers et, par notre faute, parce que nous aurons encore sacrifié à cette conception dangereuse de l'Etat-providence, elle s'éloignera de nous.

Voilà à quoi on aboutit lorsqu'on endort jusqu'à les paralyser les initiatives individuelles. L'Etat est une machine puissante, mais à cause de sa puissance même, la machine se meut difficilement et son action ne se fait sentir que lentement. Pendant qu'elle tourne à vide, des intérêts souffrent, la vie économique s'arrête, la concurrence étrangère nous affaiblit ; assisterons-nous, spectateurs impassibles, à l'épuisement des forces vives de la nation et ne ferons-nous rien pour les ranimer ? Les catholiques nous montrent à propos que la législation n'est pas tout ; à leurs groupements, il nous appartient d'en opposer d'autres capables de constituer des organisations politiques sur tout le territoire pour la propagande de nos idées, Serions-nous inaptes à fonder des associations qui auraient pour mission de former professionnellement la jeunesse française et qui, tout en lui apportant les moyens de lutter pour la vie par le travail, contribueraient à l'accroissement si nécessaire de notre prospérité économique ?

A la question ainsi posée, la réponse n'est pas douteuse. Dans leurs prochains congrès, les républicains ne manqueront pas de chercher des solutions pratiques et immédiates, et c'est par la collaboration de toutes les bonnes volontés, patronales et ouvrières, dans un large esprit de décentralisation, en tenant compte des ressources et des besoins particuliers à chaque région, qu'ils arriveront à les trouver rapides et satisfaisantes ; puis il faudra que les actes suivent de près les résolutions.

Raoul PERET,
Député.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 26 mai

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

L'élection de M. Meunier-Surcouf, élu dans les Côtes du Nord est validée.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur l'école laïque.

M. Dessoye demande l'urgence que combat M. Aynard : l'urgence est prononcée par 410 voix contre 126.

Le passage à la discussion des articles est ordonné : l'article 1er est ainsi conçu. « Les Commissions municipales scolaires instituées par l'article 5 de la loi du 28 mars 1882 et par les articles 54 à 60 de la loi du 30 octobre 1886 sont supprimés.

M. Roche dépose un contre projet.

La discussion est renvoyée au lendemain.

La Chambre décide d'inscrire en tête de l'ordre du jour, la discussion du projet portant ouverture d'un crédit de 254 millions 500.000 francs pour le mantien de la classe.

Et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du 26 mai (matin)

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Bérenger développe son interpellation relative à l'aménagement des ports français des Antilles et de l'Océan Pacifique, en vue de l'ouverture du canal de Panama.

M. Audiffred demande un meilleur aménagement du port de Nantes.

M. le Ministre des colonies répond aux divers orateurs et un ordre du jour de confiance est voté.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat reprend la discussion du budget des colonies. MM. Gervais, Riou, Doumergue prennent la parole dans la discussion générale.

Le budget des colonies est rapidement voté. Le Sénat aborde la discussion du budget des affaires étrangères. M. Pichon donne diverses explications et le budget est voté.

Et la séance est levée.

INFORMATIONS

Au Maroc

Le Statut de Tanger

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont eu un entretien au ministère des affaires étrangères avec le ministre espagnol. Ils ont mis la dernière main à la question de l'internationalisation de Tanger.

Nouvelle attaque du Camp de M'Sour

Le 25, à neuf heures, une harka forte d'environ 800 Marocains a donné un furieux assaut au camp. Heureusement, celui-ci est pourvu de sérieux moyens de défense, et la poignée d'hommes que commande maintenant le colonel Féraud a résisté victorieusement. Les Marocains se sont approchés jusqu'à proximité des tranchées, mais le feu précis de nos soldats et de l'artillerie a arrêté leur élan, et les assaillants ont dû se replier très cruellement éprouvés. On appréciera l'importance de la leçon qu'ils ont reçue par le fait qu'ils ont abandondé sur le terrain du combat 25 cadavres des leurs.

Le départ du gros de la colonne Alix, qui est maintenant rentrée à Mérada, avait fait espérer aux Marocains qu'ils pourraient facilement écraser la garnison, et c'est pourquoi ils l'ont attaquée, alors que depuis l'occupation ils s'étaient tenus à distance. De notre côté, nous avons eu une dizaine de blessés.

M. Klotz à Montdidier

MM. L.-L. Klotz, Ministre de l'Intérieur, député de la Somme et Henry Chéron, Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, accompagnés de MM. Paul Morel et Paul Bourély, Sous-Secrétaires d'Etat, se sont rendus dimanche à Montdidier pour inaugurer l'Hôtel de la Caisse d'Epargne.

Au banquet, des discours ont été prononcés par le Préfet, le Maire, les Présidents du Conseil général, d'arrondissement et de l'Union démocratique de la Somme, M. Chéron et les parlementaires du département. Puis M. L.-L. Klotz a prononcé le discours suivant, fréquemment interrompu par les applaudissements :

DISCOURS DE M. KLOTZ

Après avoir remercié la municipalité de Montdidier et évoqué les souvenirs qui le rattachent à la Somme et à l'arrondissement qu'il représente à la Chambre depuis plus de quinze ans, M. Klotz s'exprime ainsi :

Le scrutin d'arrondissement a pu rendre d'éminents services ; son maintien serait aujourd'hui périlleux. J'ai le devoir de le dire, alors qu'il est temps encore de lui substituer un autre mode de scrutin. Favorable aux coalitions, il risque de donner le pas aux intérêts particuliers sur la notion d'intérêt général, dont il importe d'assurer, plus que jamais, la prépondérance.

Tous les Gouvernements précédents, depuis sept années, ont proclamé la nécessité de la réforme électorale : je demeure attaché à sa réalisation.

Le Sénat voudra bien reprendre, dans quelques jours, la discussion au point où elle en était restée avant les dernières vacances de Pâques. Il estimera, je l'espère, comme nous, indispensable d'aboutir dans des délais très rapprochés. N'est-il pas, en effet, loyal de fixer un chacun sur le mode prochain de consultation du suffrage universel, afin que les divers partis puissent en temps utile arrêter leur formation de combat ? L'accord entre les deux Chambres devra donc être établi avant la fin de la session ordinaire ; pour y atteindre, nous ne négligerons aucun effort sincère de conciliation ; nous continuerons de rechercher soit au Sénat, soit ensuite à la Chambre, soit enfin auprès d'une Commission interparlementaire, la formule qui permettra à la majorité républicaine tout à la fois de l'accepter au Parlement et de la mettre utilement en pratique devant le pays.

Mais, quel que soit le mode de scrutin, les républicains s'exposeraient à un désastre s'ils ne restaient étroitement unis. Le Gouvernement s'emploiera à préparer et à cimenter leur entente. C'est grâce à elle que dans l'ordre laïque, dans l'ordre fiscal, dans l'ordre social, la République a su triompher ; son œuvre, dans ces divers domaines, doit être défendue, poursuivie, complétée. Nous ne faillirons pas à notre tâche.

Aussi bien est-il hautement désirable qu'un désaccord, qu'un malentendu ne se produise pas à l'heure où la France se doit d'accomplir une tâche délicate d'où dépendent son avenir, sa force et sa sécurité. N'a-t-on pas déjà dit autrefois que « l'esprit de patriotisme doit imposer silence à l'esprit de parti » ? Ah ! mes chers amis, il me souvient qu'il y a près de deux ans, vous vouliez bien m'offrir, comme aujourd'hui, un banquet, à l'occasion de mon retour au Ministère des Finances ; c'était en juillet 1911 ; et, quelques jours auparavant, le *Panther* avait surgi devant Agadir. Pendant de longues semaines, le pays témoignant d'un sang-froid merveilleux qui fut pour le Gouvernement d'alors une aide inestimable, le pays soucieux de sa dignité et de ses droits, eut le sentiment très net des devoirs austères que le lendemain pouvait lui tenir en réserve. Que serait-il advenu, à quelle humiliation la France eût-elle été exposée, si pendant cette période d'anxiété, nos effectifs n'avaient pas été suffisants ? Mais, depuis cette date, des lois nouvelles, déjà votées ailleurs, ont rompu, à notre détriment, l'équilibre de nos forces par rapport à celles d'un grand Etat voisin. Sans tarder davantage, nous avons le devoir de rétablir cet équilibre et de demander à la nation de consentir les sacrifices indispensables. N'oublions pas les leçons du passé, de ce passé trop récent encore pour qu'il soit permis à qui que ce soit d'en perdre volontiers le souvenir.

Est-ce qu'après l'alerte d'Agadir, des mouvements profonds et graves n'ont pas secoué l'Orient à tel point que le frémissement qui l'agitait s'est étendu sur l'Europe entière ? Est-ce que la France qui a de grands devoirs à accomplir vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis du monde n'est pas tenue de conserver son rang ? Animée de sentiments pacifiques dont elle a donné des preuves éclatantes, elle désire poursuivre sans inquiétude son développement économique, gage de son crédit et de sa richesse ; elle désire réaliser son idéal social ; elle désire rester lumineuse dans le domaine de l'art, dans celui de la science ; elle a surtout le sentiment très vif d'être une personne loyale et fière qui a tout au moins le droit, j'imagine, de rester à l'abri de toute blessure morale, même éventuelle.

Son patriotisme ne se plaît pas à la parade ; il entend rester discret ; il n'est pas ce patriotisme de carrefour ou de café-concert qui s'étale avec brutalité ; il est l'objet d'un culte filial et respectueux.

Les appels à la rébellion, à l'indiscipline, les excitations à la révolte, deviennent de véritables crimes à l'heure où l'esprit de sacrifice individuel doit être la règle étroite de ceux qui ont le souci d'avoir une patrie.

« L'amour de la patrie disait, Lamartine, est aux nations ce que l'amour de la vie est à l'homme ». Qui donc serait assez impie pour immoler, sur l'autel de je ne sais quelle chimère, la patrie elle-même, à l'heure où elle a besoin du généreux concours de tous ses enfants ?

Qu'ils réfléchissent bien à leurs responsabilités, ceux qui ne lui permettraient pas, en consolidant son armée, de maintenir la paix et de ne pas exposer sa dignité. Oui, nous voulons la paix, mais la paix consentie, non imposée. Ni guerre, ni humiliation, ni conquête, ni abaissement, telle est notre prétention, telle est la volonté du pays.

En présence de l'effort étranger, quelle doit être la mesure du nôtre ?

Parmi ceux qui en reconnaissent la nécessité, les uns veulent le demander entièrement à l'armée active, les autres plus spécialement aux réserves. Ces derniers, tout en prolongeant de six mois la durée du service, entendent obliger les réservistes à de plus fréquentes manœuvres. Ils risquent, tout en employant des moyens insuffisants, de troubler la vie économique du pays en exigeant de plus de deux millions d'hommes de nouveaux sacrifices. Lorsque le citoyen a payé sa dette à la patrie, lorsqu'il a choisi une carière, un métier, lorsqu'il a fondé un foyer, une famille, peut-il être incessamment exposé à de plus fréquents, à de plus longs appels ? Je crois que ce remède, insuffisant au point de vue technique, serait malaisément supporté par l'organisme social. N'est-il pas préférable de demander au citoyen plus jeune le maximum immédiat de l'effort nécessaire, sauf à compenser par des congés légaux une partie de ce lourd sacrifice ? Par là, l'intérêt économique, si précieux, serait sauvegardé, surtout l'intérêt de notre agriculture. Il ne faut pas oublier que l'homme qui reste attaché au sol et qui emploie sa vie à le mettre en valeur rend un service au pays ; il empêche la rupture d'équilibre entre les villes et les campagnes ; il contribue au maintien de la solidité de la race ; il accroît la valeur de la production nationale. Il ne semble pas impossible de concilier cet intérêt avec la prolongation d'une année de la durée du service et de rendre ainsi doublement utile la réforme que le Gouvernement a l'étroit devoir de poursuivre avec ardeur.

Ce devoir, il l'a assumé après une douloureuse réflexion ; il lui est profondément pénible d'avoir à le réclamer au pays, surtout de se trouver dans l'obligation de maintenir la classe sous les drapeaux, afin d'obvier à l'insuffisance certaine des effectifs de demain. Tous ceux d'ailleurs qui envisagent la prolongation de la durée du service actif, même seulement pour quelques mois, auraient à subir la même nécessité : sinon, au mois d'octobre, une seule classe instruite resterait sous les drapeaux ; et eux pas plus que nous, ne veulent, ne peuvent se résigner à subir les risques d'une pareille situation militaire.

Mes chers amis, au-dessus des dissentiments politiques, au-dessus des querelles de personnes, au-dessus des rivalités et des compétitions, plane l'image de la Patrie. Ce serait un sacrilège que des déchirements intérieurs risquent d'en assombrir l'altière figure ou d'en compromettre la force vitale. Réservons dans l'ordre politique notre vertu combattive contre nos communs adversaires — réactionnaires ou révolutionnaires — qui sont les ennemis de tout régime d'ordre et de progrès.

Je lève mon verre à l'union de tous les républicains pour le triomphe de nos idées, à l'union de tous les Français pour la grandeur de la Patrie.

Election municipale à Paris

Résultat de l'élection municipale qui a eu lieu dans le 20e arrondissement de Paris, quartier Saint-Fargeau (scrutin de ballottage) :

Inscrits: 4.226 ; votants, 2.977 ; suffrages exprimés, 2.937 ; bulletins nuls, 40.

M. Virot, radical-socialiste, 1.509 voix, élu ; Fribourg, socialiste unifié, 1.426 voix ; divers 2.

Meeting socialiste

Répondant à l'appel du groupe socialiste du Parlement, d'accord avec la fédération de la Seine, le parti ouvrier, est venu en masse assister dimanche au meeting contre les trois ans, sur la butte du Château-Rouge, située entre la porte du Pré-Saint-Gervais et la porte Chaumont. Les cortèges des différentes corporations sont arrivés dans le plus grand calme sur le lieu de la réunion. Là, les bannières ont été déployées. Les manifestants, dont la plupart ont arboré une églantine rouge à la boutonnière, se massent autour des douze camions transformés en tribunes qui ont été installés sur les terrains vagues du Pré-Saint-Gervais.

A travers la foule circulent des groupes, garçons et filles, portant des cravates rouges et coiffés de bérets de même couleur, qui vendent au bénéfice de la propagande des insignes-souvenirs. De nombreux camelots vendent des journaux socialistes et révolutionnaires.

Quelques manifestants, en tout petit nombre, étaient venus déjeuner sur place. Les drapeaux rouges des sections du parti socialistes, les bannières sang de bœuf des Syndicats se sont groupés autour des tribunes improvisées et ont été accrochés pour la durée des discours. On remarque le même drapeau noir que les deux fois précédentes. C'est celui de la Fédération communiste anarchiste. On remarque une profusion de pancartes contre les trois ans ; d'autres, contre la guerre, ont déjà servi pour les précédents meetings.

A 3 heures de l'après-midi, un coup de clairon annonce que les orateurs vont prendre la parole. Quinze tribunes sont installées. Sur chacune se trouve un orateur qui prononce un discours contre la loi de 3 ans. Parmi les orateurs se trouvaient MM. Jaurès, Groussier, Rouanet, Aubriot.

Un service d'ordre considérable était assuré.

A la fin du meeting, les manifestants ont adopté un ordre du jours contre la loi de 3 ans.

L'attentat d'Hanoï

Le courrier d'Extrême-Orient, arrivé par la malle anglaise, viâ Gênes, apporte des détails sur l'attentat dont furent victimes à Hanoï, le 26 avril, les chefs de bataillon Chapuis et Montgrand.

La bombe chargée de dynamite, de fonte et de cheyrotines a été jetée, comme on sait, à la terrasse d'un hôtel de la rue Paul-Bert et a blessé grièvement le commandant d'infanterie coloniale Chapuis, lui faisant des plaies profondes aux reins et lui criblant le corps de mitraille.

Le commandant Montgrand, également de l'infanterie coloniale, était tué sur le coup.

M. Quirit, entrepreneur, a eu l'épaule brisée ; MM. de Kormoal et Durdin, des services civils, ont dû être hospitalisés. M. Tourrel a des déchirures au côté droit ; M. Pairault, négociant, a été blessé à la cuise et au bras droits ; M. Poussin, professeur à l'Ecole professionnelle, a des déchirures aux membres inférieurs ; un coliepousse a été tué. Un bécon-vendeur est blessé à la face. Il y eut d'autres victimes dont les blessures sont sans gravité.

On sait que le commandant Chapuis est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures, après une cruelle agonie.

Toute la population d'Hanoï assistait aux obsèques des deux officiers. Cet attentat à produit une très vive émotion dans la colonie.

Un paquebot détruit par les mines flottantes

Le vapeur « Nevada », naviguant sous pavillon américain et appartenant à la Compagnie Hadji-Daout, sortant de Smyrne, rencontra un vapeur russe venant en sens inverse. Pour éviter une collision, le « Nevada » dut quitter la passe et tomba dans la ligne des torpilles.

L'avant du bateau toucha d'abord une torpille, puis une minute après, une seconde torpille, et enfin, deux minutes après, une troisième torpille.

Une explosion se produisit, le bateau coula aussitôt.

La majorité des passagers se composait de réfugiés mohadjirs et de leurs familles, qui se rendaient à Adalia. Il y avait à bord 270 personnes environ, dont 25 hommes d'équipage. Parmi celles qui ont été sauvées, se trouve le capitaine.

Le « Nevada » jaugeait 500 tonnes.

73 personnes ont été sauvées ; il y a plus de 200 victimes.

Le Conflit Balkanique

Les pourparlers

Il y a eu un actif échange de vues entre les Turcs et les alliés. Nazim pacha a eu avec M. Streit un long entretien. Il en ressort que les délégués insistent pour le maintien dans les articles 3 et 5 des mots : « et les souverains alliés », dont certains alliés réclamaient la suppression, la Turquie ne s'oppose nullement aux modifications du libellé du projet de traité.

Quant à la demande spéciale de la Grèce, pour l'application du régime antérieur à l'affaire, la Turquie fait observer que ce ne serait pas admissible d'insérer dans le traité une formule inacceptable pour la Grèce et la Turquie.

La réponse ottomane n'est pas considérée comme définitive ; elle continue à servir de base à la discussion.

Les alliés traitent actuellement la possibilité de trouver quelque formule et en même temps de concilier toutes les vues sans faire de retouche au libellé déjà rédigé.

Les rencontres entre Grecs et Bulgares

L'opinion publique se montre plus calme. Le langage de la presse athénienne est devenu plus modéré à la suite de la réception d'un télégramme adressé par le roi au gouvernement et disant que l'importance des dernières rencontres avec les Bulgares a été très exagérée.

Certains journaux estiment qu'en tous cas, le gouvernement bulgare ne doit pas se borner à faire cesser les hostilités, mais à rendre les territoires occupés.

Les journaux donnent de nouveaux détails sur les dernières rencontres gréco-bulgares ; ils annoncent que les Bulgares ont été arrêtés à Soho et à Flamouri par des forces grecques importantes du côté de Nifrita ; les pertes grecques seraient de 200 hommes, dont plusieurs officiers.

Suivant les derniers renseignements, les Grecs ont repris les positions qu'ils avaient abandonnées, et ont poursuivi les détachements bulgares auxquels ils ont infligé des pertes sérieuses.

La Chambre reprendra ses travaux mercredi.

Petites Nouvelles

Le gouvernement allemand a pris une mesure qui démontre de la façon la plus évidente qu'il est fermement décidé à introduire en Alsace-Lorraine le régime le plus rigoureux. Il a pris un arrêté d'expulsion contre l'écrivain et dessinateur français, M. Frédéric Régamey, qui a été reconduit aussitôt à la frontière.

— A Saumur, un sous-lieutenant du 20e dragons, M. Poilpré, s'entraînant en vue des courses, a fait une chute si malheureuse que le cheval, tombant sur lui, le blessa très grièvement au côté gauche. Transporté aussitôt à l'hôpital militaire, le malheureux officier y est mort.

— Au cours d'un match de boxe en dix reprises, à Calgary, dans l'arrondissement d'Alberta, le boxeur américain Mac Arthy a mis « knock-out « au premier round l'américain Arthur Pelkie qui est mort en quelques minutes.

— On signale dans la marine allemande plusieurs actes récents de mutinerie. En particulier deux matelots du navire-école des torpilleurs « Friedrich-Karl » se sont rebellés à Kiel. Ils ont été condamnés à cinq ans de prison et exclus de la marine.

— Un ingénieur, M. Salmon, branchait un transformateur lorsqu'il toucha un fil où passait un courant à haute tension. M. Salmon tomba aussitôt foudroyé.

— Le mariage de la princesse Victoria-Louise de Prusse et du prince Auguste de Cumberland, duc de Brunswick-Lunebourg, a été célébré en grande pompe au château royal de Berlin, avec le cérémonial prescrit par l'empereur.

CAUSERIE

Les fouilles de l'Impernal

Je passe de délicieuses journées sur l'Impernal. J'arrive par la gare de Luzech ; au passage à niveau j'en file un chemin qui laisse une traînée de paquerettes et de pierres grises au fond d'un vallon verdoyant, et gravit lentement la montagne en paysan peu pressé. Il est semé lui aussi de débris de tuiles antiques. Il ramène en mon esprit une foule de souvenirs de Rome. Et si, sur un mulet, je chevauchais, portant en croupe Alexandre avec Aristophane parmi mes livres préférés, je me prendrais facilement pour quelque Horace allant retrouver sa chère villa au pied de Lucretile, dans le val de l'Anio. Car le décor est romain. Les flancs de la montagne sont abrupts, ravinés comme ceux de l'Apennin ; la vigne rousse s'y accroche robuste et droite comme aux coteaux de Tibur ; et brusquement à un tournant du sentier, au haut de l'Impernal, M. Viré, sa baguette de sourcier à la main, m'apparaît comme un centurion qui avec son cep de vigne dirige ses légionnaires terrassiers.

Je me hâte alors pour retrouver son exquise compagnie. C'est un maître dont l'urbanité est aussi grande que la modestie. Luzech doit lui être reconnaissant non seulement du temps et du travail qu'il lui consacre, mais encore de l'accueillante courtoisie avec laquelle il reçoit les visiteurs de l'Impernal. Il les attire.

Il y a de plus bien des choses à leur montrer, car la besogne accomplie pendant ces quinze jours de fouilles est sérieuse autant qu'elle a été rude. Au col de l'Impernal, en deux endroits de profondes tranchées ont crevé le sol. Elles ont fait de rouges blessures à la prairie. Sur le plateau, qui penche vers Albas, la première des constructions romaines a été délivrée en partie de sa lourde chape de pierres et de décombres qui l'écrasait.

Les travaux du col ont commencé à l'endroit où M. Castanié plaçait un *castrum Cæsaris*, sur la foi peut-être des gens du pays. Mais une tranchée en arrière du mur en pierres sèches actuel a fait immédiatement découvrir le rocher. Par contre en avant de ce mur, les fouilles ont mis à jour les substructions d'une forteresse moyen-âge, antérieure sans doute au château de Luzech. Le plan n'en apparaît pas encore très nettement. Elle appartient à une époque relativement récente de l'histoire de l'Impernal. Elle n'offre à peu près aucun intérêt pour l'archéologie.

Par contre la seconde fouille faite à l'entrée du col a fourni des résultats de tout premier oodre. Avec une rare perspicacité M. Viré a fait donner ses travailleurs juste sur le mur gaulois de l'oppidum. Maintenant ce mur apparait avec ses assises de pierres assez régulièrement ajustées sans être équarries. On aperçoit les interstices qu'occupaient les poutres destinées à renforcer la bâtisse. Celles-ci ont disparu, mais on a retrouvé trois fiches en fer qui servaient à les fixer. C'est un specimen unique de ces murs gaulois dont tant d'archéologues ont parlé, en commentant la description de César sans en avoir probablement jamais vu un pan. Ce qui frappe ici tout d'abord, au moins dans la partie mise à jour, c'est l'irrégularité des intervalles des poutres. Peut-être n'est-elle qu'apparente, car les interstices, comblés par le tassement des matériaux après la disparition des poutres, peuvent à cause de cela ne plus être visibles. M. Viré nous dira ce qu'il faut en penser lorsque des coupes lui auront permis d'étudier l'économie de la muraille. Son intention est d'en restaurer quelques mètres. Les archéologues pourront alors l'étudier ailleurs que dans des dessins inspirés plus par le texte de César que par la réalité.

La partie découverte, dont la direction n'est pas celle de la muraille en pierres sèches à la surface du sol, va permettre de suivre la ligne des remparts de l'oppidum et d'en établir un plan définitif. Souhaitons aux travailleurs la découverte de quelques monnaies gauloises permettant d'identifier le lieu ! En tous cas déjà les résultats acquis sont très beaux. Et comme en archéologie la moindre chose a son importance, les trois fiches en fer, trouvées par M. Viré, lui permettent par leur longueur de refuter déjà le travail d'un érudit de Nîmes sur la mesure du pied gaulois.

Les fouilles romaines n'ont pas encore été aussi fécondes. Mais elles promettent d'être tout à fait fructueuses. Et nous sommes sûrs que ces promesses seront tenues. On a déjà mis à jour deux chambres carrées de quatre mètres de côté environ, séparées par des murs d'une épaisseur d'un mètre. Ceux-ci étaient revêtus à l'intérieur d'un parement en ciment recouvert d'un vernis rouge, dont on a trouvé dans les décombres un grand nombre de fragments. Quelques-uns portent trace d'une ornementation formée par des lignes blanches parallèles se détachant sur le fond rouge. Les travaux ne sont pas encore assez avancés pour qu'on puisse déterminer l'usage de ces deux chambres, ni identifier la construction à laquelle elles appartiennent. Un point est acquis cependant. Le mur formé de deux assises en retrait superposées n'est pas, comme nous le pensions auparavant, le soubassement d'un monument funéraire. C'est un simple contrefort pour soutenir le rocher sur lequel est bâtie la première des chambres déblayées.

L'architecte pour éviter un lourd massif, peu agréable à l'œil et pour réduire l'emploi des matériaux, avait, suivant les prescriptions de Vitruve, construit ce contrefort en assises. Un second point est sûr : ces chambres font partie d'une construction importante qui s'étend jusqu'aux rochers surplombant le Lot. Nous en saurons bientôt le plan. Tout en se défiant d'hypothèses hasardeuses, on peut croire que nous sommes en présence d'une maison particulière. En examinant le plan de celles découvertes à Pompéï, et en particulier de celle de Méléagre, on est amené à penser que les deux chambres dégagées en sont les offices : le bâti circulaire, qui se trouve dans un angle de la première pièce pourrait être un autel des dieux lares dans une cuisine.

Nous serons bientôt renseignés là-dessus. Peut-être connaîtrons-nous aussi le nom du propriétaire de cette maison. Mais déjà nous savons qu'il s'adressa, pour la faire couvrir, au briquetier Titus Lucius Licinius. Et celui-ci fournit des tuiles de 0 m 53 de longueur, ornées de demi-cercles concentriques formant des cercles par leur ajustement deux à deux. On en a retrouvé une toute entière que M. Viré a pu reconstituer dans son intégrité en rajustant les morceaux. Licinius la marqua, comme tous les potiers de son temps, d'une estampille avec son nom et ses prénoms. Les lettres assez régulières, et larges, rapprochées des types d'écriture donnés par Hübner dans ses *Exempla scripturæ epigraphicæ* paraissent de l'époque de Septime-Sévère, au début du IIIe siècle, autant qu'on puisse se fier à un rapprochement de ce genre. Le chien aussi de Licinius nous a laissé son souvenir : lorsque son maître faisait sécher ses tuiles, il gambada si près d'elles, qu'il appuya une patte indiscrète sur celle qui nous reste. La trace en est visible au-dessous de l'estampille de Licinius. Cette *tegula* sera une pièce intéressante du musée de Luzech.

Licinius n'était sans doute pas le seul potier de l'Impernal. Nous possédons deux briques avec la marque de ses concurrents ou de ses successeurs. L'une porte sur une ligne horizontale, difficilement lisible, le nom de C. Lusa (?), l'autre le prénom Caïus suivi d'une R. qui était la première lettre du nom. Le reste de l'inscription est effacé et c'est grand dommage. Car elle a la forme d'un cachet circulaire composé d'une ou plusieurs lignes concentriques. Or les cachets de ce genre indiquent presque toujours la nature de l'objet, le domaine d'où a été tirée l'argile, l'atelier de fabrication et souvent aussi une date consulaire. Il faut souhaiter qu'on trouve d'autres briques ainsi marquées.

Les décombres enlevés des chambres découvertes ont été très riches en débris de poteries, noires ou samiennes, les unes grossières, les autres ornées de dessins délicats, de guirlandes ou de feuilles de lierre. M. Viré, au pied du contrefort, a trouvé les plus beaux. Avec eux il a pu reconstituer un fragment important d'un vase, peint en brun, aux flancs ornés de canaux réguliers séparés par de fines arêtes. On n'a récolté encore aucune monnaie, cela s'explique facilement : car l'édifice fut pillé et brûlé ; les pierres et les tuiles portent des traces nombreuses d'incendie. Par contre on a recueilli une petite cuillère à parfum ou bien une palette à fard, en os, ornée de traits gravés. Samedi on a trouvé aussi le buste évidé d'une statuette dont la tête a disparu. Ce buste vêtu d'un *paludamentum* semble avoir appartenu à l'effigié d'un empereur.

Ainsi donc, après quinze jours de travaux M. Viré a fait une excellente besogne, dont les résultats sont fort beaux. Il a découvert la muraille d'un oppidum, dont l'exhumation est déjà et sera d'une importance capitale pour l'archéologie gauloise. Il mettra au jour une ville romaine dont personne ne soupçonnait l'existence. Des sondages faits sur toute l'étendue du plateau lui ont révélé partout des constructions romaines. Sur le Causse au delà de l'Impernal il a reconnu un puits romain en parfait état, près de la voie de Cahors à Duravel qui suit en ligne droite la crête des hauteurs entre Mercuès et Castelfranc. Grâce à ses travaux nous pourrons mieux connaître l'histoire du Quercy et sa civilisation sous la domination romaine. Lorsqu'on sait combien la Gaule a fourni d'inscriptions, combien, plus que toute autre province romaine, elle a laissé de tombeaux ornés de bas-reliefs, de portraits représentant le mort avec les objets qui caractérisent sa profession ou ses habitudes, on ne doute pas que l'Impernal ne renferme de riches trésors archéologiques.

Aussi les fouilles actuelles doivent elles intéresser non seulement les historiens et les archéologues, mais encore tous nos compatriotes aussi bien que les gens habitant Luzech. Ceux-ci vraiment donnent à ce propos un bel exemple de solidarité locale, l'un d'entre eux surveille toujours les chantiers, et avec beaucoup de conscience. D'autres même, comme M. Charles, donnent à l'Impernal tous leurs loisirs. Et ils agissent ainsi moins par amour-propre local, que pour seconder les efforts scientifiques de M. Viré. Aussi tous les gens cultivés du Lot devraient imiter leur exemple. Un assez grand nombre d'ailleurs, il faut le reconnaître, ont contribué de leurs deniers à rendre possibles ces fouilles. La Société des Etudes du Lot a donné le branle à ce mouvement de sympathie par ses démarches, par la généreuse promesse de souscription qu'elle a faite. Elle suit aussi les travaux avec la plus curieuse attention. Pour ma part l'Impernal m'intéresse vivement. J'aime cette rude montagne : elle m'en sait gré, car elle m'accueille en ami. Elle a pour moi l'attrait de son inconnu. Elle a aussi le charme de la compagnie de M. Viré. Je m'honore grandement que M. Viré, sur son domaine, me reçoive comme un très modeste collaborateur.

Raoul LABRY.

CHRONIQUE LOCALE

Les fêtes de Cahors

Les fêtes de Cahors s'annoncent très belles : que le temps le permette et les visiteurs ne regretteront pas d'être venus dans notre ville.

Mais on nous informe que ces fêtes ne plaisent pas à tout le monde et que certains personnages, peut-être parce qu'on se dispense de leur concours quand il s'agit de faire quelque chose de sérieux, répètent à qui mieux mieux que les fêtes de Cahors sont renvoyées à une date ultérieure, que l'aviateur Chambenois est malade, etc. etc.

Le comble, c'est que ces personnages sont des commerçants de la ville : et nous pourrions citer les localités, Limogne, Albas notamment, où dimanche encore, ils déclaraient que les fêtes de Cahors n'auraient pas lieu.

Il serait curieux de connaître exactement le but que ces bons cadurciens poursuivent contre Cahors ; mais on ne peut que rester stupéfait devant une telle attitude de ces gens qui comme nous le disons, sont pour la plupart commerçants à Cahors. Nous n'ajouterons pas d'autres commentaires, aussi bien, ils seraient inutiles, il suffit de constater la mauvaise volonté de ces personnages qui par dépit et inconscience essayent de porter préjudice à leurs compatriotes et à eux-mêmes.

L. B.

⁂

Le Comité des fêtes nous adresse le communiqué suivant :

Des bruits contradictoires ont circulé au sujet des fêtes de Cahors. Chambenois est malade disaient les uns, les fêtes sont renvoyées au 25 disaient les autres. Il n'y a rien de vrai en tout cela. Les fêtes sont et restent fixées aux 1er et 2 juin. Les affiches répandues dans toute la région donnent les détails des réjouissances. Chambenois sera à Cahors cette semaine, probablement jeudi, d'accord avec la Commission il règlera les derniers détails et commencera le montage de son appareil.

Que le soleil veuille bien se mettre de la partie et les nombreux étrangers qui se presseront dimanche prochain à Cahors assisteront à un merveilleux spectacle. Chambenois s'est engagé à faire tout ce qu'il serait humainement possible d'accomplir.

Il est homme à tenir sa promesse.

⁂

Les derniers préparatifs sont faits pour que les fêtes qui se dérouleront à Cahors les 1er et 2 juin aient tout l'éclat désirable.

Chambenois partira de sur le Lot, face à l'Aviron Cadurcien, survolera la ville, et viendra atterrir à son point de départ. Il montera un biplan type « Donnet Levequé » mu par un moteur rotatif Gnome de 7 cylindres, 50 chevaux de force.

Nous rappelons que les fêtes sont gratuites et que le cadre choisi permettra aux nombreux spectateurs de s'étayer sur la rampe des Mobiles, côte du Général, route de Larroque, etc., de telle sorte que tout le monde pourra voir et que nul ne sera bousculé.

La Commission compte d'ailleurs sur la discipline de la foule pour favoriser le service d'ordre.

Architecte

Par arrêté municipal, notre jeune compatriote M. René Combelles, architecte à Aulnay-sous-Bois, est nommé architecte à Cahors, en remplacement du regretté M. Cayrac, décédé.

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue au jeune architecte.

L'ÉLECTION DE DIMANCHE

Les électeurs républicains du canton sud de Cahors ont donné dimanche à M. Mazières, candidat l'élection du Conseil Général un témoignage de vive sympathie.

Bien qu'il n'y ait pas lutte, ils ont tenu à se rendre nombreux au scrutin et manifester leur confiance au candidat radical qui succède au Conseil Général à son ami M. Costes.

Dès que le résultat fut connu, l'Hôtel de ville fut illuminé : la municipalité de Cahors a voulu ainsi à son tour fêter une victoire républicaine qui a été accueillie avec faveur par la foule nombreuse qui se pressait sur les Boulevards.

Nous applaudissons sincèrement au succès de M. Mazières et nous félicitons chaleureusement les électeurs et l'élu.

⁂

Voici, par communes, les résultats de l'élection au Conseil général de dimanche :

Cahors-Sud. — Inscrits, 1.434 ; votants, 774 ; Mazières, 733 voix ; divers ou blancs, 41.

Trespoux. — Inscrits, 146 ; votants, 105 ; Mazières, 105.

Le Montat. — Inscrits, 121 ; votants, 79 ; Mazières, 77 ; blancs ou nuls, 2.

Labastide-Marnhac. — Inscrits, 215 ; votants, 156 ; Mazières, 148 voix ; blancs ou divers, 8.

Arcambal. — Inscrits, 298 ; votants, 228, Mazières, 216.

M. Mazières, obtient 1279 voix.

⁂

Remerciements aux électeurs

M. Mazières adresse aux électeurs du canton Sud de Cahors les remerciements suivants :

Cahors, le 26 mai 1913.

Mes chers concitoyens,

La reconnaissance me fait un devoir de remercier les électeurs du canton Sud de Cahors qui ont bien voulu, sur mon nom, affirmer d'une manière éclatante leur foi républicaine et donner en cette circonstance, au vieux lutteur, les témoignages de leur estime et de leur profonde sympathie.

C'est donc à vous tous, chers électeurs, que j'adresse ici l'expression de toute ma gratitude et de mon absolu dévouement aux intérêts que vous m'avez confiés.

A. MAZIÈRES.
Conseiller général
du canton Sud de Cahors.

Au 7e

Dimanche soir, vers 8 h. 1/2, deux agents remarquaient deux soldats du 7e qui étaient occupés à placarder une petite affiche sur le mur de l'hôtel de ville.

S'approcher et s'informer de la teneur du placard, c'était prendre les deux soldats sur le fait.

Les deux agents allèrent chercher deux sous-officiers du 7e ; aussi quand ceux-ci arrivèrent, les affiches étaient bien sur les murs, mais les deux soldats avaient déguerpi.

Mais, les deux agents ayant cru les reconnaître dans la foule des soldats qui assistaient à la représentation du cinématographe et les invitèrent à venir s'expliquer au poste de police.

Les deux soldats, informés de l'accusation qui pesait sur eux, protestèrent, mais conduits à la caserne, ils furent mis en cellule.

Une perquisition fut faite dans leur paquetage où on n'y trouva que deux chansons patriotiques.

D'autre part, des placards antimilitaristes et antipatriotiques qui contenaient la phrase suivante : « Honte au 7e, honte à l'Armée » ont été affichés sur les murs de la caserne.

Une perquisition faite dans toutes les compagnies a été sans résultat ; néanmoins, dans les couloirs de la caserne on a trouvé deux paquets de placards antimilitaristes.

Ces placards sont polycopiés sur papier blanc.

A la suite de ces incidents, les sous-officiers du 7e ont reçu l'ordre d'exercer une surveillance très active en ville.

Cette affaire connue n'a nullement émue la population cadurcienne, qui apprécie depuis longtemps l'esprit de discipline des soldats de la garnison.

Obsèques

Dimanche soir, à 5 heures, une foule nombreuse accompagnait au cimetière le corps du regretté M. Nayrac, commis des Postes et Télégraphes à Cahors, décédé samedi, à l'âge de 48 ans.

Depuis quelques mois, M. Nayrac était tombé, terrassé par une maladie implacable mais qui s'était aggravée à la suite des incidents du vol de la Poste dont injustement cet honnête homme avait été un instant, soupçonné.

Plus que la maladie, ce honteux soupçon avait brisé les ressorts d'une volonté, d'une énergie remarquable. Aussi, est-ce au milieu de l'émotion la plus poignante qu'une foule immense a suivi le char funèbre du malheureux M. Nayrac.

Au cimetière, deux discours furent prononcés, par M. Molinié, commis des Postes à Cahors, au nom de ses collègues de l'administration, et par M. le capitaine Azéma, au nom des anciens camarades de M. Nayrac qui servit pendant 20 ans, au 7e d'infanterie où il jouissait de la confiance et de la sympathie de ses chefs et de ses camarades.

DISCOURS DE M. MOLINIÉ

Mesdames,
Messieurs,

Les liens étroits d'une bien sincère amitié contractée dès notre enfance et ma qualité de doyen des commis de la recette principale des postes de Cahors, m'imposent la douloureuse mission d'adresser un dernier et suprême adieu au bon camarade qui fut, durant son existence, victime de l'inexorable fatalité.

Cette amitié naquit sur les bancs de l'Institution Valette où commencèrent nos premières études. Le hasard de la vie nous sépara lorsqu'il fut admis par le 7e régiment d'infanterie, en qualité d'enfant de troupe.

Plus tard, engagé volontaire, au même régiment où il servit de longues années, son inépuisable dévouement et le zèle avec lequel il s'acquittait de ses devoirs, attirèrent l'attention et la confiance de ses chefs ; le Colonel le choisit pour son secrétaire. Décoré de la médaille militaire, il quitta la carrière des armes après 21 ans d'irréprochables services, laissant après lui un passé de loyauté et d'honneur.

Il eut pu paisiblement jouir de sa retraite ou choisir un emploi moins absorbant que le nôtre : mais son activité, son désir de créer à sa famille un avenir meilleur, lui firent embrasser la carrière des Postes. Après un examen passé avec succès, il débuta à Provins en 1906.

Quelques mois après, nommé à Cahors, nous eûmes la satisfaction de nous retrouver comme jadis sur les bancs de l'école, côte à côte, poursuivant le même but en remplissant la même tâche.

Appliqué, assidu à son labeur, dévoué, aimable envers tous, il fut un serviteur et un camarade modèle.

Il possédait au suprême degré les qualités morales qui firent de lui un père affectueux, un frère attentionné, un fils reconnaissant, d'une abnégation inépuisable et sans bornes.

Atteint dans ses affections les plus vives par la maladie incurable de sa compagne, il lui prodigua les soins les plus tendres et les plus assidus faisant preuve d'un dévouement admirable.

C'est au cours de ces douloureuses épreuves qu'il contracta les germes de la maladie qui l'a ravi à l'affection des siens.

Des vicissitudes administratives, dont nul agent des Postes n'est à l'abri, vinrent aggraver son état.

Au lendemain du deuil cruel qui l'avait à tout jamais séparé d'un être bien cher, alors que replié sur sa douleur il luttait pour lui-même et pour l'avenir des siens, un soupçon vint effleurer l'honneur de cet homme.

Nous avons tous vécu ces heures d'angoisse, notre honnêteté se révolta avec la sienne, souffrit avec elle et nous applaudîmes à l'hommage solennel que l'on rendait enfin, il y a quelques mois, à la scrupuleuse probité de ce moribond vaincu par l'adversité, miné par l'implacable mal.

Sous des influences aussi défavorables, la mort accomplissait lentement mais sûrement son œuvre ; nous le vîmes un jour irrémédiablement perdu.

Chez cette nature d'élite l'ardeur des belles années voulait résister au mal qui le terrassait.

Il voulait vivre, il le fallait pour les siens et, nous disait-il : « De gais rayons de soleil me rendront la santé. »

Mais, o cruel destin, toi qui poursuis les hommes et surtout les malheureux, ta main s'abattit implacable et invisible. Ironie du sort, la nature en fleurs, un soleil de fête président à ses obsèques imposantes, cependant qu'une vieille mère en pleurs, une fille et une sœur tendrement aimées sont plongées dans un deuil cruel.

Tu meurs à la tâche ! tu meurs abattu par le chagrin !

Puissent les témoignages de profonde sympathie apportés sur ta tombe par cette foule émue être un adoucissement à l'immense douleur de ta famille éplorée.

Adieu Camarade ! ton souvenir restera à jamais parmi nous, adieu Ami ! Adieu ! !

DISCOURS DE M. AZÉMA

Mesdames,
Messieurs,

Permettez à un modeste représentant de l'élément mititaire, dans lequel M. Nayrac vécut les deux tiers de son existence, de saluer, en un dernier adieu, la dépouille mortelle du brave, digne et honnête homme qui disparaît si prématurément.

Depuis, 21 ans, que j'ai l'insigne honneur d'appartenir au 7e, je connais M. Nayrac. Enfant de votre vieille cité cadurcienne, il était aussi, peut-on-dire l'enfant du régiment qui y tient garnison et où il avait servi depuis sa prime jeunesse à titre d'enfant de troupe et plus tard, d'engagé volontaire.

A mon arrivée à Cahors, en 1892, il était sergent-major ; quelques années plus tard, je le voyais promouvoir au grade d'adjudant.

C'était un sous-officier modèle dont ses chefs avaient apprécié la conscience, le zèle et le dévouement à un point qui lui avait mérité le choix flatteur de son colonel, dont il était devenu (et dont il resta sous ses successeurs)

le secrétaire et le serviteur de toute confiance. Les fonctions que je remplissais alors au régiment me permirent de voir, presque journellement, à l'œuvre l'adjudant Nayrac, de constater ce qu'il était, et de lui donner mon estime et mon amitié.

C'était, en toute occasion, le sous-officier idéal, plein de prévenance, de tact, et dont la compétence et les connaissances faisaient l'admiration de ses chefs, de ses égaux et de ses inférieurs.

La vie alors lui souriait, et, de son existence sereine et douce, au sein du foyer qu'il s'était créé, il aurait pu dire, comme la jeune captive d'André Chénier :

Sa bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.

Sur ces entrefaites, l'heure de la retraite proportionnelle survint, et l'adjudant Nayrac, en quittant le service militaire, entra dans l'administration des Postes. Peu après, il obtenait, pour se rapprocher des siens qui n'avaient pu quitter Cahors, un poste à la Recette principale de notre ville.

Le voilà heureux de retrouver les êtres qui lui sont les plus chers au monde. Le bonheur, semble-t-il, va continuer à lui sourire. Hélas ! il ne dure pas longtemps; quelques années à peine s'écoulent, et le malheur s'abat sur lui pour ne plus le quitter.

Alors que rien ne semblait le faire prévoir, sa digne compagne voit la maladie s'abattre sur elle, et, après 2 années d'horribles souffrances, dont M. Nayrac avait suivi, pas à pas et minute à minute, le calvaire douloureux, elle disparaît à jamais laissant sa famille dans le désespoir, et son cher mari frappé au cœur.

Quel dévouement il dépensa alors, quelles fatigues il endura, les siens seuls peuvent le dire. Mais toute souffrance morale et physique laisse malheureusement, après elle, son empreinte ; et son organisme reçut, dès ce jour, un coup, dont les soins et la tranquillité morale auraient pu éloigner, pour longtemps encore, les atteintes funestes, mais qui s'aggrava soudain à la suite d'un accident douloureux.

De ce moment, le coup mortel était donné, et la souffrance morale qui en résulta pour cette âme, dont l'honnêteté et la conscience allaient jusqu'au scrupule, aggrava l'atteinte physique, et eut raison de ce cœur meurtri, privé jusqu'à la fin, en dehors de son intérieur des paroles et des encouragements qui consolent, et qui ne demandait qu'à vivre pour les siens.

Le voilà couché pour jamais dans ce lit de l'éternel sommeil où il va retrouver le calme et le repos, après une dernière étape qui fut si douloureuse.

Il laisse, en partant, une pauvre mère et une humble et modeste enfant qui voient disparaître avec lui leur soutien de demain.

J'ai le ferme espoir (et nombreux sont ceux qui partagent mon espérance) que l'administration des Postes, où M. Nayrac vécut et souffrit ces derniers jours, n'oubliera pas l'orpheline qu'il laisse derrière lui, et reportera sur cette jeune fille ses soins, sa sollicitude et le réconfort de cette aide matérielle et morale dont elle a tant besoin. Ce sera là une œuvre d'assistance, de solidarité dans le malheur et de justice qui lui fera honneur.

C'est la dernière pensée qui a occupé votre cœur de père, mon cher Nayrac. Les bons et fidèles amis que vous laissez ne l'oublieront pas.

Dormez donc, en toute tranquillité, votre dernier sommeil, votre souffrance physique et morale a pris fin, votre journée a été courte, mais elle a été bien remplie.

Jadis, aux jours des temps heureux, je vous rendais avec estime le salut militaire que vous me faisiez avec tant de déférence. Aujourd'hui, où la mort majestueuse vous grandit, les rôles sont renversés, Je m'incline sur votre dépouille mortelle qui va disparaître à jamais, et, pour la dernière fois, au nom de tous vos anciens camarades, je vous dis ; adieu et je vous salue.

Ces deux discours furent écoutés avec émotion par tous les assistants qui saluèrent une dernière fois la dépouille de M. Nayrac et témoignèrent à la famille du regretté disparu l'expression de leurs sympathies attristées.

A notre tour, nous saluons la mémoire de M. Nayrac, dont nous prions la mère, la fille et la sœur de recevoir nos sincères condoléances.

Garde champêtre

Par arrêté préfectoral, M. Adrien Rigal est nommé garde champêtre de la commune de Douelle.

Banquet de la classe 1889

Dans la réunion qui a eu lieu samedi dernier à l'hôtel-de-Ville, un groupe de camarades de la classe de 1889 procédèrent à la nomination du bureau chargé d'organiser le 3e banquet annuel de la classe.

A l'unanimité, furent réélus : MM. le D. Darquier, maire de Cahors, président ; Dulac, directeur de la Société Générale, vice-président ; Cancès, huissier à la Préfecture trésorier ; Baboulène, typographe, secrétaire ; Bonnet, principal clerc de notaire, secrétaire-adjoint.

Le prix du banquet reste fixé à 4 francs (café non compris).

Un deuxième avis indiquera aux camarades la date exacte du banquet, ainsi que l'hôtel où il aura lieu.

Pour les adhésions l'on peut s'adresser à partir de ce jour au camarade Cancès, à la préfecture, aux heures des bureaux.

La Fête des Vétérans

Dimanche avait lieu, ainsi que nous l'avions annoncé la réunion annuelle statutaire de la 580e section ; à dix heures du matin les membres se trouvaient réunis à la mairie de Cahors, salle des mariages.

Le Président ouvre la séance en faisant l'éloge de son prédécesseur, M. Bourdelles, que des raisons de famille ont forcé de se fixer à Mazagran (Maroc) ; il demande à la section de vouloir bien notifier sa nomination comme président honoraire. Adopté à l'unanimité.

Il est ensuite donné lecture du rapport sur la situation financière et on procède aux votes à émettre pour la nomination des membres du Conseil général.

A onze heures la section se rend au monument des Mobiles, place Lafayette, déposer une gerbe au souvenir des camarades morts pour la patrie.

Là M. le colonel Hélo va rejoindre les vétérans.

Le camarade Delpech prononce d'une voix vibrante une allocution où il retrace les brillants faits d'armes de la Mobile du Lot et au nom de la 580e section dépose une magnifique gerbe de fleurs sur le piédestal du monument.

A midi, ils se rendaient à l'hôtel du Midi, en un banquet fraternel, sous la présidence de M. le docteur Darquier, président d'honneur de la section. M. le colonel Hélo, MM. Carlin et Gayet, adjoint au maire, avaient bien voulu faire l'honneur aux vétérans de partager leur modeste repas.

Au dessert, M. Delpech, président de la 580e section se lève et prononce un vibrant discours qui est fort applaudi.

M. le docteur Darquier prend à son tour la parole et est l'objet d'une belle ovation de la part des convives.

M. le colonel Hélo remercie les camarades de la 580e section et promet de se souvenir de la belle journée qu'il avait passée.

Vers deux heures ils se rendent au café du Champ de Mars, où pendant deux heures des camarades chanteurs ou bons diseurs charmèrent l'assistance et à quatre heures on se retirait en disant : à l'année prochaine.

Conseil de révision

La clôture des listes pour le conseil de révision aura lieu le 30 mai, à 14 heures, dans la salle du Conseil de Préfecture du Lot.

Excursion agricole

L'excursion agricole organisée par la Compagnie d'Orléans a eu lieu au début de la semaine dernière.

La caravane comprenait vingt-un agriculteurs de nos vallées du Lot et de la Dordogne.

En parcourant les Halles Centrales de Paris et le pays du Blésois, il nous a été donné de constater combien sont rémunératrices certaines cultures qui réussiraient sûrement dans notre région : nous voulons parler des fraises, des asperges, des petits pois, des pommes, des poires, des pêches, des cerises, etc., etc.

Je m'en tiendrai là aujourd'hui, attendu que M. Tuzet, spécialisé dans ces questions, se propose de faire des conférences dans certaines de nos communes.

A l'entendre, je ne crains pas de l'affirmer, les auditeurs trouveront à la fois plaisir et profit.

En attendant, je tiens à adresser ici un remerciement public à la Compagnie d'Oléans qui a organisé cette intéressante excursion, ainsi qu'à tous ses agents dont la courtoisie et la bienveillance envers la caravane ont été parfaites.

Un excursionniste.

Chemin de fer d'Orléans

A l'occasion de son prochain changement de service au 25 juin, la Compagnie d'Orléans réalisera les améliorations ci-après dans la marche des trains :

Le train express partant de Paris-Quai d'Orsay sur Toulouse à 20 h. 27 sera accéléré.

a) *vià Montauban.* — Il arrivera à Montauban à 7 h. 01 soit 43 minutes plus tôt qu'actuellement, de manière à correspondre avec le train Midi sur Castres et Bédarieux partant à 7 h. 17, et à Toulouse à 7 h. 50.

b) *vià Capdenac.* — Il sera prolongé entre Capdenac et Toulouse par un nouveau train express arrivant à Tessonnières à 8 h. 24, avec correspondance de et pour Albi (arrivée à 9 h. 01, soit un gain de plus d'une heure sur la durée actuelle du trajet de Paris à Albi), et à Toulouse à 9 h. 35).

Comme conséquence, le train express partant de Capdenac à 7 h. 02 et arrivant à Toulouse à 10 h. 56 desservira toutes les stations comprises entre Capdenac et St-Sulpice.

Le train partant de Toulouse sur Brive, vià Capdenac à 5 h. 26 desservira la station de Turenne (12 h. 11). Ce train s'arrêtera également au Pournel (10 h. 41) les jours de foire à Assier et à Gramat.

Le train partant d'Albi à 7 h. 22 et arrivant à Toulouse à 9 h. 45 sera déplacé et quittera Albi à 5 h. pour arriver à Toulouse à 7 h. 15.

Le train partant de Rodez sur Capdenac à 11 h. 16 qui n'était mis en circulation entre Rodez et Cransac que pendant la saison d'Eté, sera rendu permanent. Une excellente relation de jour sera ainsi établie toute l'année entre Rodez et Paris (arrivée à 23 h. 54).

Le train rapide partant de Montauban sur Toulouse à 18 h. 32 prendra, à Montauban, pendant la période du 25 juin au 22 septembre inclus, les voyageurs à destination de Montréjeau et au-delà porteurs d'un billet direct.

GRAND CIRQUE BOSTOCK

Nous rappelons que c'est ce soir mardi 27 mai, que le Grand Cirque Bostock donnera sa première représentation.

Le Grand Cirque Bostock qui est un établissement de premier ordre, séjournera également le mercredi à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Prayssac

Fanfare du cours complémentaire. — Ce dimanche prochain, vers 4 h. 30 du soir, sauf mauvais temps, la jeune fanfare du cours complémentaire fera sa première sortie de l'année sur la place d'Istrie, sous la direction de M. Linou.

Saint-Géry

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Noélie Marcenac, de St-Géry, élève de l'école supérieure de Montcuq, vient de subir avec succès les épreuves du concours pour les bourses des écoles supérieures.

En cette circonstance, nous adressons nos sincères félicitations à Mlle Marcenac, à la directrice et aux maîtresses de l'école de Montcuq ainsi qu'à notre ami Marcenac, pour ce succès bien mérité.

Arrondissement de Figeac

Gréalou

Société de tir. — Les membres de la Société de tir « La Fraternelle de Gréalou » se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Pechberty directeur fondateur du groupement. En quelques mots bien sentis, le Président provisoire rappelle le but éminemment patriotique des sociétés de tir et de préparation militaire. Il montre comment une France grande et forte est indispensable au maintien de la paix, comment notre chère patrie doit suppléer par la qualité de ses soldats au nombre qui lui manque, et comment tous les jeunes Français doivent au plus tôt s'entraîner au rude et noble métier militaire. Il engage vivement les adhérents à assister à toutes les réunions et à toutes les séances de tir, et il lance un appel chaleureux aux jeunes hommes anciens soldats, afin qu'ils se fassent inscrire comme membres de la Société.

Il prie ensuite l'assemblée d'élire son bureau. Sont nommés à l'unanimité MM. Rouméjoux André, président ; Bach Stanislas vice-président ; Trémoulet Armand, trésorier ; Ausset Albert, secrétaire.

Les instructeurs seront élus dans une prochaine assemblée générale ; en attendant le Directeur et le bureau du groupement en feront les fonctions.

Le trésorier de l'association présente le compte rendu financier qui est particulièrement brillant.

Les adhérents décident ensuite qu'il y aura séance de tir tous les quinze jours le premier et le troisième dimanche de chaque mois.

Accident. — Mme Marie Carbonel veuve Tabournel, âgée de 74 ans, était restée presque infirme à la suite d'une attaque d'apoplexie. Elle vivait seule avec son petit-fils qui l'a soignait avec un dévouement inlassable et avait pour elle des attentions de mère. Le petit-fils s'étant absenté, la pauvre vieille, prise sans doute d'une faiblesse, s'est laissé choir dans l'âtre de la cheminée : le feu se communiqua vite aux habits de l'infortunée. Celle-ci, entourée de flammes put, on ne sait comment, se traîner sur le seuil de la porte de sa demeure, éteindre ses vêtements avec l'eau contenue dans un petit bassin, rentrer chez elle, changer son linge de corps et se mettre au lit où son petit-fils la trouva un moment après ; elle avait toute sa connaissance, mais elle avait presque perdu l'usage de la parole et elle souffrait horriblement.

Mandé en toute hâte, un médecin soigna en vain ses multiples brûlures. La malheureuse est décédée deux jours après son accident et ses funérailles ont été célébrées le 20 courant au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis recueillis et vivement émus.

Nous adressons à la famille éplorée nos biens sincère condoléances.

A. P.

Figeac

Tribunal Correctionnel. — Audience du 24 mai. — Joseph Capval, âgé de 49 ans, mineur, demeurant au hameau de Souilhé, commune de Gramat, poursuivi pour abus de confiance et vol, ne comparaît pas.

Le tribunal le condamne. par défaut, à huit jours de prison.

Avant de lever l'audience, le tribunal prononce une condamnation à 50 francs d'amende pour délit de chasse en temps prohibé.

Boussac

Chemin de fer. — Comme suite aux informations que nous avons publiées dans ces colonnes, nous sommes heureux d'informer les habitants de notre commune et ceux des communes voisines, que le train express de 11 heures, viâ Brives et Paris, s'arrêtera dorénavant au Pournel, les jours de foire d'Assier et de Gramat. Ce résultat qui donnera satisfaction à de nombreux propriétaires et aux marchands de bestiaux, est dû aux démarches collectives des conseils municipaux des communes desservies et à la Chambre de commerce du Lot.

Espérons que pour nous donner entière satisfaction, la Compagnie d'Orléans ne tardera pas à décider que la gare du Pournel sera desservie tous les jours par le train de 11 heures, comme elle l'est depuis quelques années par le train de 17 heures ce qui facilite beaucoup nos relations avec Figeac.

Brengues

Fête votive. — Les jeunes gens de notre commune organisent pour dimanche prochain 1er juin une frairie.

Le plus chaleureux accueil est réservé aux étrangers.

Espagnac-Ste-Eulalie

Le pont de Ste-Eulalie. — Il n'est pas encore livré à la circulation, malgré l'impatience des habitants de la section de Ste-Eulalie ! Mais il y a bien un sérieux commencement d'exécution, puisqu'un wagon de pièces métalliques pour le tablier qui nous manque encore est arrivé depuis quelques jours. Nous souhaitons de tout cœur que le reste ne se fasse pas trop attendre.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné, jeudi 29 mai, sur les allées de la République, de huit heures et demie à neuf heures et demie :

1. Le Petit Parisien, allegro (Patz). — 2. Schottisch des Artilleurs (Petit). pour trompette, soliste de M. Renière. — 3. Chante Manon, valse (Vargues-Allier. — 4 Fête sous Bois (X...), fantaisie intensive.

Cirque. — Le grand cirque Bostock sera de passage dans notre ville le 30 mai, pour une journée seulement.

Saint-Germain

Foire. — Favorisée d'un beau temps et malgré les pressants travaux de la saison la foire de St-Germain a été fort belle.

Cours pratiqués : Bœufs de boucherie, de 40 à 41 fr. les 50 kilos ; d'attelage, de 700 à 1.000 fr. la paire ; bouvillons, de 500 à 600 fr. la paire ; veaux, de 1 fr. à 1 fr. 15 le kilo.

Brebis avec agneaux, de 40 à 45 fr. pièce ; agneaux, de 20 à 25 fr. pièce ; antenais et antenaises, de 28 à 35 fr. pièce ; béliers, de 50 à 60 fr. pièce ; moutons de boucherie, de 0 fr. 80 à 0 fr. 85 le kilo.

Porcelets d'élevage, de 25 à 30 fr. pièce.

Volaille, de 0 fr. 70 à 1 fr. le demi kilo.

Œufs, 0 fr. 70 la douzaine.

Oisons et canetons, de 4 à 5 fr. la paire.

Jardinage en assez grande quantité et vendu à de bons prix. En somme assez bonne foire pour le commerce local. Aussi les marchands étalagistes et débitants divers paraissaient-ils passablement satisfaits du bon résultat de la journée.

Pas de vols ni d'accidents à signaler.

Dégagnac

Noyade. — Un bien pénible accident s'est produit samedi à Dégagnac. Le jeune Irénée Bach, âgé de 5 ans, fils du sabotier de Dégagnac, s'est noyé en tombant dans une mare située à Péfourques. Le petit Irénée, atteint de la coqueluche, avait été envoyé chez son grand'père pour être changé d'air. Samedi vers 2 heures du soir, son oncle ne l'ayant pas aperçu depuis quelques instants, l'appela, mais en vain. On se mit à sa recherche, et c'est dans la mare situé devant la maison qu'il fut trouvé complètement asphyxié. La respiration artificielle fut pratiquée intelligemment même avant l'arrivée du Dr Cambornac, qui fut cependant bientôt sur les lieux ;mais rien ne put le ranimer.

Cet enfant était bien gentil ; aussi sa perte fait couler bien des larmes. Tout Dégagnac compatit à la douleur des malheureux parents.

Bibliographie

C'est un véritable monument que *Les Annales* élèvent, cette semaine, au génie musical de Richard Wagner, à l'occasion du centenaire du grand artiste... Des pages d'un haut intérêt, signées Emile Faguet, Maurice Barrès, Romain Rolland, Pierre Lalo, Michel Delines, analysent l'œuvre, racontent l'homme, Les plus célèbres compositeurs actuels, MM. Camille Saint-Saëns, Théodore Dubois, Claude Debussy, Vincent d'Indy, Xavier Leroux, donnent librement leur opinion sur le maître de Bayreuth. Des souvenirs recueillis par M. André Arnyvelde auprès d'un vieil abonné de l'Opéra, des fragments de mémoires de Wagner, une de ses œuvres de jeunesse, une ravissante berceuse, enfin de nombreuses illustrations, complètent ce très remarquable numéro.

Abonnement : 10 francs par an. — Envoi, à chaque abonné, du *Carnet individuel* lui conférant des avantages exceptionnels... 51, rue Saint-Georges.

Atlas de la plus grande France par O. Reclus (Attinger frères, éditeurs, 2, Rue Antoine-Dubois). — La 2e livraison de ce magnifique ouvrage vient de paraître. Les deux premières livraisons renferment 16 planches ou cartes en couleurs dont 8 cartes départementales (Ain, Aisne, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ardennes) et 8 cartes régionales (Méditerranée, Sud-Est), physiques, industrielles et commerciales. Toutes ces cartes, aux couleurs harmonieusement combinées, sont d'une exécution parfaite, d'une clarté remarquable. Les cartes régionales sont de vrais petits chefs-d'œuvre. Quant aux cartes géologiques en noir (Ain, régions méditerranéennes, Ardèche, régions du S.-E.), elles constituent une innovation de premier ordre. A cela s'ajoutent un texte richement documenté, plein d'intérêt, et de nombreux cartons ou diagrammes destinés à éclairer les faits principaux de la géographie physique, politique et économique. Par suite la nouvelle publication entreprise par MM. Attinger se place bien au-dessus de tous les ouvrages similaires qui ont paru jusqu'ici.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 24 mai.

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Colonel d'Harcourt, Les Forces de la Triple Entente.

Enquête sur la jeunesse : Les jeunes filles.

A..., Fernande Ledru, Les Ouvrières. — Noelle Roger, Médecin d'enfants (III) (fin). — Robert Plé, La Pêche à la sardine. — Péladan, Le Philèbe au Salon des Artistes français.

Notes et notices. — L'Actualité : Revues françaises. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — La Vie mondaine. — Courrier théâtral. — Notre maison. — Nos enfants. — La Vie pratique. — Chroniques sportive et financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

Au salon des artistes français : Portrait de Mlle M. Cormon, par Paul Chabas. — Le Baiser (triptyque), par J.-P. Alizard. — *Deux frères*, dessins rehaussés de couleur, par J. Corabœuf. — Portrait de M. Sem (souvenir d'Ascott), par F. Flameng. — M. Paul Deschanel, par A.-N Morot. — M. Aristide Briand, par F. L'Hoest. — Portrait de Hansi, par L. Hornecker. — *Quasimodo*, par R. Sudre. — La Diane au repos, par F. Hamar. — *Orphé*, par Mme A.-L. Rossolin. — Adolphe Brisson, par L. de Bony de Lavergne. — Cirque et glacier des Evettes (Savoie), par J.-V. Communal.

Actualités : Les quais de Concarneau. — Rentrée des pêcheurs de sardines. — La fête des Jeux floraux à Aix-en-Provence. Les tambourinaires. — La grève des boulangers à Paris : les soldats fabriquant le pain. — Alfred de Foville, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. — Léon Pervinquière, docteur ès sciences, chargé de conférences à la Sorbonne. — Les Eclaireurs de France à Saint-Cyr : le colonel Bouttiaux, ayant à ses côtés M. Chéradame, passe en revue les Eclaireurs de France à Saint-Cyr. — Le camp des Eclaireurs de France. Vue générale de Berne, où a eu lieu la première conférence des parlementaires français et allemands. — La fête de gymnastique de Vichy. — Le Salut aux étendards.

La crise sardinière : La baie de Douarnenez. — Séchage des filets. — Douarnenez. — Le môle.

Les Jeux floraux : Arrivée de Mistral à Aix-en-Provence.

Les fêtes félibréennes d'Aix-en-Provence : Mistral, entouré de Mme Mistral, la première reine du Félibrige, et Mlle Priolo, choisie comme reine.

L'Instantané, partie illustrée de *la Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 2112e livraison (24 mai 1913).

Le gros lot, par Albert Cim. — Amusants auxiliaires de l'homme, par André Savignon. — Les énormes robinets des conduites d'eau modernes, par Daniel Bellet. — Métiers bizarres, par L. Viator. — Un corsaire de 13 ans, par Charles Géniaux. — Un beau conscrit. — Les monstres marins des régions polaires, par Marie Deniker.

Abonnements. France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes. Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain.

LA QUINZAINE AUTOMOBILE

Revue de toutes les locomotions mécaniques, des industries annexes et des nouveaux sports.

Bi-mensuelle 16 à 32 pages 10 fr. par an. Etranger : 15 fr

18, avenue Carnot, PARIS. Spécimen 0 fr. 50

EN VENTE

chez tous les Libraires et Correspondants du *Petit Echo de la Mode* et dans toutes les Gares.

Le GUIDE des CONVENANCES

Par LISELOTTE

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE DES USAGES MONDAINS

— (REVUE et CORRIGÉE) —

Tout ce que l'on doit connaître se trouve clairement expliqué dans ce fort volume de plus de 400 PAGES.

Le Bébé Tout ce qu'il y a à faire, avant et après la naissance, par les parents, le parrain, la marraine.

La 1re Communion Toilettes, souvenirs, cadeaux, cérémonie, dîner, etc.

Le Mariage Préliminaires, demande, fiançailles, corbeille, cadeaux, trousseau, devoirs des invités, etc. — Ce chapitre est particulièrement complet et tous les cas sont prévus.

Les Réceptions La table, le service. Bals, concerts. Rôle de la maîtresse de maison.

Le Jeu en famille, les Domestiques, les Visites.

Le Jour de l'An Visites, tenue, cartes, le réveillon, les étrennes.

La Correspondance Tous les cas sont étudiés, avec formules et modèles.

Le Deuil Devoirs des parents, durée des deuils, questions d'étiquette. Successions.

Pas un autre ouvrage n'est plus complet, n'est plus utile, et sa possession s'impose dans toutes les familles.

Ce volume est vendu 0 fr. 90 seulement

Pour le recevoir franco, adresser mandat-poste de 1 fr. 15 à M. Orsoni, éditeur, 7, rue Lemaignan, Paris.

Applications générales de l'Électricité

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

par Arc et Incandescence

ENSEIGNES ET MOTIFS LUMINEUX

Lustrerie - Appareillage - Sonneries

Téléphones privés et de réseau

Force Motrice, Dynamos

Moteurs courant continu, alternatif, monophasé et triphasé

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

PIERRE AGUZOU

Constructeur-Electricien

9, Rue du Lycée, 9 – Cahors

Livraison de moteurs dans les 24 heures

Tous mes travaux sont garantis de tout vice de construction

Prix défiant toute concurrence

Plans et devis sur demande

Location de décoration électrique pour fêtes et soirées

TÉLÉPHONE 37

Ateliers de Nickelage

de FUMEL (Lot-et-Garonne)

Argenture-Dorure

BRONZAGE & VERNISSAGE

CUIVRAGE, ÉMAILLAGE

Spécialités pour Vélos

POLISSAGE

Restauration de vieux bronzes

Chargement d'accumulateurs

Maison Recommandée

Cahors : Agent Général

M. BAUDIN, Electricien

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 mai.

Le marché demeure hésitant et les affaires sont extrêmement réduites. En outre, la réaction ininterrompue de la Rente française à 85,07 affecte l'ensemble de la cote.

On note de la faiblesse dans le groupe des fonds d'Etats étrangers. Le Serbe fait 81,95, le Turc 86,87, l'Extérieure espagnole 90,30 et l'Italien 97,20. Le Russe 3 0/0 1891 s'inscrit à 73,85, le 1896 à 72,20, le 5 0/0 1906 à 102,40, le 4 1/2 1909 à 99,90 et le Consolidé à 91,45.

Parmi les chemins français, l'Est cote 896, le Lyon 1281 et le Nord 1695.

Nos Etablissements de Crédit restent calmes. La Banque de Paris termine à 1771, le Crédit Foncier à 905, le Crédtt Lyonnais à 1661, le Comptoir d'Escompte à 1070 et et la Société Générale à 816.

L'action des Pétroles de Colombia se maintient aux environs de 1960.

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAHORS

Faillite
de la Société en nom collectif
des « Grands Economats
du Sud-Ouest »
dont le siège social
est à Cahors,
Avenue de la Gare n° 20

Convocation des créanciers pour vérification des créances

(PREMIER AVIS)

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à se rendre en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice, pour être procédé, sous la présidence de Monsieur le Juge-Commissaire de la dite faillite, à la vérification de leurs créances.

Cette vérification commencera le **sept juin prochain,** jour de samedi, à quatorze heures.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quatre-vingt-treize du Code de Commerce.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pyrénées et Golfe de Gascogne

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classe.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 5 itinéraires différents *viâ* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Bayonne, Hendaye, Biarritz, Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1er, 3e, 4e et 5e itinéraires : 1re classe, 164 fr. 50 ; 2e classe, 123 fr. — Prix, 2e itinéraire : 1re classe, 163 fr. 50 ; 2e classe, 122 fr. 50.

Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le Centre de la France et les Pyrénées, divisés en 7 zones, délivrées au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre pour les zones A, B, C, D et E, et du 1er décembre au 1er mars pour les zones F, G et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les cartes de famille, la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. — Pour plus amples renseignements consulter le « Livret Guide officiel » de la Compagnie d'Orléans adressé « franco » contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert à Paris, bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Voyages d'excursions aux plages de la Bretagne.

Pendant la Saison des Bains de mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets d'excursions de 1re et de 2me classes aux Plages de Bretagne, comportant le parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours. Prix des Billets (aller et retour) : 1re classe, 45 fr. — 2me classe, 36 fr. Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

Billets complémentaires du Voyage d'Excursions ci-dessus

Il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1re et 2me classes réduits de 40 %, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai d'Orsay à Savenay et retour, via Tours : 1re classe, 55 fr. 50, 2me classe, 37 fr. 40.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et l'Amérique du Sud, viâ Bordeaux ou Lisbonne.

Par service combiné entre les Chemins de fer français d'Orléans et du Midi, ceux intéressés d'Espagne et du Portugal et la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique.

Billets simples et d'aller et retour 1re classe (chemin de fer et paquebots) entre Paris-Quai d'Orsay et Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres.

Faculté d'embarquement ou de débarquement à Bordeaux ou à Lisbonne.

Durée de validité : *(a)* des billets simples, 4 mois ; *(b)* des billets d'aller et retour, un an. Faculté de prolongation pour les billets aller et retour.

Enregistrement direct des bagages pour les parcours par fer.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un certain nombre de points.

La délivrance des billets a lieu exclusivement au bureau des passages de la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique, 2, Rue Halévy, à Paris, ou dans les ports de l'Amérique du Sud par les Agents de cette Compagnie.

Une Carte Touristique

De la Région Orientale des Pyrénées

La Compagnie d'Orléans rappelle qu'elle a édité, sous forme de dépliant, une carte touristique concernant les Pyrénées-Orientales, l'Aube, l'Ariège, le Tarn et la Haute-Garonne.

Ce document, établi de façon très artistique, donne avec la plus grande précision, le relief du sol, les moyens de communication et les localités ou sites les plus intéressants à visiter dans les régions sus visées.

Au verso de la carte, un texte de renseignements accompagné d'illustrations, fournit les indications les plus essentielles sur les itinéraires et les combinaisons de billets à utiliser.

Le dépliant dont il s'agit est adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 80 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 26 Mai 1913

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'Abattoir		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les porcs se cotent au 50 k. poids vif. 1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs	2.149	904	367	0,78	0,72	0,68
Vaches	1.077			0,74	0,70	0,66
Taureaux	322			0,70	0,68	0,64
Veaux	2.044	2.329	148	1,00	0,95	0,90
Moutons	17.532	12.560	4.694	0,95	0,90	0,85
Porcs	4.352	2.588	»	0,60	0,59	0,58

OBSERVATIONS. — Vente très mauvaise sur toutes les marchandises.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Le propriétaire-gérant :
A. COUESLANT.

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
et des Ecoles Normales
8, RUE FÉNELON, en face la Halle
Consultations de 9 à 6 heures

Confiez tous vos achats
Confiez la préparation de vos ordonnances
A LA
GRANDE PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE
TÉLÉPHONE 42
La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
VEND LE MEILLEUR MARCHÉ
LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION
Directeur : Paul GARNAL, ✠, ✠, **Pharmacien de 1re Classe**
Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot — Inspecteur des Pharmacies
Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris
Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) -- CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL
remplace l'Huile de Foie de Morue
POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON
DES
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires
Toux opiniâtre, Furoncles etc.
Prix du flacon : **3 fr. 50.** — Le litre : **6 fr.**
La Phosphiode Garnal et le Corps Médical
ATTESTATION D'UN MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le « plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile « de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la « rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépura- « tifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue « associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état « naissant.
« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les « engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.
« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spéci- « fique contre la neurasthénie.
« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatis- « mes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections « de poitrine.
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, sti- « mule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris,
2, Boulevard Ornano, Paris.

IMPRIMERIES A. COUESLANT
CAHORS (Lot)
ALENÇON (Orne)
20 PRESSES
Installation Moderne
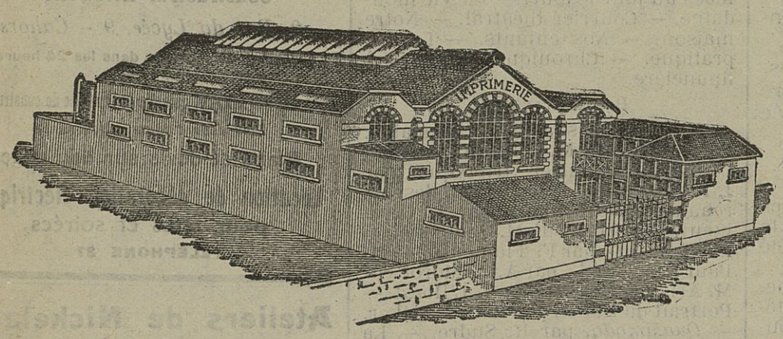

USINE DE CAHORS
Travaux en tous genres
LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS

EN SOUSCRIPTION
ONÉSIME RECLUS ATLAS DE LA PLUS GRANDE FRANCE
160 cartes 4° *en couleurs*
160 pages de texte avec vignettes
en **20 livraisons** *sur carton de Luxe couché*
PRIX : **60f** *broché.* **66f** *relié.*
Dès le 16 Mai 1913. Fr. 70 et 76
Demander Livraison Spécimen à 3 fr.
à ATTINGER Frères Éditeurs, PARIS 2, Rue Antoine-Dubois

FEUILLETON DU **Journal du Lot** 126

LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE

Diane et Blanche

IX

Une tête affaiblie.

— Oui... peut-être... fit M. de Presles du ton d'un enfant qui répond au hasard, sans se préoccuper de la question qui vient de lui être faite.

Une ride légère se dessina entre les deux sourcils de Diane, et elle regarda son père avec inquiétude.

Marcel poursuivit :

— Nous parlions de ce personnage qui vient de vous être présenté. Vous savez qui je veux dire ?

Le vieillard fit un signe de tête pouvant passer pour une réponse affirmative.

— Le baron de Polart, continua Marcel...

— Le baron de Polart, répéta le général.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

— L'ami de Gontran.

— Oui... oui...

— Et j'exprimais la certitude que sa physionomie avait produit sur vous le même effet que sur moi-même. Me suis-je trompé, général ?

M. de Presles laissa de nouveau se pencher sur sa poitrine sa tête qu'un instant il avait relevée.

Avant de répondre, il hésita quelques secondes, puis il balbutia :

— Pourquoi me questionnez-vous ainsi ? Vous savez cependant que je ne peux pas vous dire ce que vous voulez savoir. Je n'ai pas vu Gontran depuis bien longtemps et c'est à peine si je me souviens que j'ai un fils. Comment donc pourrait-il se faire que je connaisse ses amis ? J'ignore tout ce que vous me demandez... Diane, ma fille, donne-moi ton bras et retournons au château. Il me semble que, sous ces grands arbres, l'ombre est froide... je veux rentrer. Viens, ma fille...

Tout en prononçant ces derniers mots, le vieillard se leva en chancelant. Diane courut à lui, les yeux baignés de pleurs, et lui présenta son bras sur lequel il s'appuya.

Puis tous deux, d'un pas aussi lent que si M. de Presles eût été centenaire, reprirent le chemin du château.

— Vous voyez, dit alors Georges en s'adressant à Marcel et à Raoul, vous voyez si je m'illusionnais en déplorant l'anéantissement si rapide, si foudroyant en quelque sorte, des facultés de mon beau-père. Vous venez d'assister à l'une de *ces absences* qui deviennent de plus en plus fréquentes. Dans quelques heures, du moins je l'espère, le général aura repris toute la lucidité de sa belle et noble intelligence ; mais n'est-il pas à craindre que le moment arrive, et que ce moment soit proche, où le flambeau de l'intelligence s'éteindra pour ne plus se rallumer ? Je ne saurais vous dire à quel point je maudis Gontran quand je pense que c'est à sa conduite odieuse, aux chagrins sans nombre, aux inquiétudes sans trêve donnés par lui à son père, qu'il faut attribuer sans doute le précoce affaiblissement d'une tête si solide et si merveilleusement organisée ! Ah ! Gontran nous a fait bien du mal à tous ! Un enfant tel que lui dans une famille, c'est une plaie dévorante et inguérissable !... Lorsque je regarde le passé, je frémis en songeant à l'avenir !...

Après un instant de silence, Marcel demanda :

— Quelle est la durée habituelle des absences du général ?

— Jusqu'à présent, grâce au ciel, cette durée est assez restreinte... Ce soir, selon toute apparence, ou demain matin au plus tard, mon beau-père sera revenu à son état normal.

— Si cela est ainsi, murmura Raoul de Simeuse en s'adressant à Marcel, rien ne vous empêcherait mon ami, de parler ce soir...

Georges entendit cette phrase et ne put s'empêcher de sourire.

Ce fut lui qui répondit à Raoul :

— Vous êtes pressé comme un véritable amoureux ! lui dit-il. Je le comprends à merveille, mon cher enfant, et je n'y vois aucun mal ; mais cependant je dois vous exhorter à la patience, et, au risque de vous déplaire, je conseille à Marcel de remettre à demain la demande officielle de la main de Blanche. En tout état de cause mon beau-père sera plus en état de l'entendre et de lui répondre...

— Ah ! s'écria Raoul, demain, c'est si loin !

— Quoi, vous vous révoltez contre quelques heures de retard, quand moi j'ai subi, sinon sans souffrance du moins sans murmure, des mois et presque des années d'attente et d'inquiétude. Et cependant j'aimais Diane autant que vous pouvez aimer Blanche. Demandez plutôt à Marcel...

— Certes, répondit M. de Labardès, je suis témoin que vous l'aimiez de toutes les puissances de votre cœur, de toutes les forces de votre âme !

— Et, poursuivit Georges, je n'avais pas, pour me soutenir et pour me donner de la force et du courage, un espoir si grand qu'il ressemble presque à une certitude

— C'est que, voyez-vous, répliqua Raoul, j'ai peine à me figurer que l'espoir dont vous me parlez existe...

— Et vous avez tort, mon cher enfant...

— Quoi, vraiment, vous êtes d'avis que je puis, sans présomption, chasser les inquiétudes qui m'assiègent ?

— Ma garantie vous paraît-elle suffisante ?

— Ah ! je le crois bien !

— Dans ce cas, je vous affirme, et je ne pense pas m'engager témérairement, que la demande faite par Marcel de Labardès, pour son fils adoptif Raoul de Simeuse, de la main de mademoiselle Blanche de Presles, sera favorablement accueillie par le général.

— S'il en est ainsi, je suis le plus heureux des hommes !!

— Soyez donc heureux, car cela est ainsi.

— Vous n'entrevoyez aucun obstacle ?

— Aucun... A moins cependant...

— A moins ? répéta Raoul vivement et avec inquiétude.

Un sourire vint aux lèvres de Georges.

— A moins, poursuivit-il, que l'obstacle en question ne provienne du fait de Blanche elle-même. Vous comprenez qu'on ne mariera point cette chère fille sans son consentement...

— Oh ! balbutia Raoul dont une brûlante rougeur empourpra le front et les joues. Ce n'est pas cela que je crains...

— Vous craignez donc quelque chose ?

— Oui.

— Quoi ?... Si vous voulez que je le sache et que je vous rassure, il faut me le dire...

Raoul hésita :

— Voyons, reprit Georges, du courage ! La confession ne saurait être bien pénible ! Montrez-moi votre pensée dans le classique costume de la vérité mythologique.

— Eh bien, je redoute... une influence...

— Une influence opposée à vos désirs ?

— Oui.

— Et puissante sur l'esprit du général ?

— Oui.

— Je ne devine pas du tout ce que vous voulez dire... Allons, mon enfant, expliquez-vous clairement... Quelle est cette influence que vous redoutez ?

— Celle de la sœur de mademoiselle Blanche...

— Celle de ma femme !! s'écria Georges stupéfait.

Raoul fit un signe de tête affirmatif.

— Comment !! reprit Georges, j'ai bien entendu ? J'ai bien compris ? Vous avez peur de Diane ?

— Oui.

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas ?

— Malheureusement non.

(A suivre).